

SOUPROSSE

bulletin municipal 2018



Le mot de Monsieur Le Maire

« Je vous donne rendez-vous
à la salle polyvalente
le **samedi 5 janvier 2019**
pour la **Cérémonie des Vœux** »

Souprossaises, Souprossais,

Onzième édition de notre bulletin municipal.

En 2018, les projets structurants restent encore la priorité de nos investissements : les travaux au Pôle associatif sont quasiment terminés et l'arrière de la salle polyvalente a été aménagé. Le contexte actuel nous oblige également à renforcer la sécurité de notre groupe scolaire. Notre réseau communal d'irrigation, dont nous assurons uniquement la gestion financière a fait d'importants travaux de modernisation. C'est désormais un outil de travail très moderne qui permettra de valoriser les productions agricoles avec une meilleure efficacité.

Les travaux de rénovation de l'ancienne poste et la construction de la MAM ont débuté, pour une livraison en 2019.

Le projet de salles associatives au boulodrome a pris un peu de retard, mais la nouvelle année devrait le voir émerger.

Pour le PLUi, 2019 sera l'année de l'aboutissement de ce document structurant en matière d'urbanisme, qui permet une projection sur les 10 prochaines années, avec le souci de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, tout en permettant un développement maîtrisé de notre commune.

Le respect de l'environnement est un vrai sujet d'actualité et nous avons dû modifier nos pratiques d'entretien des espaces publics avec la suppression des produits phytosanitaires. Il faut désormais s'habituer à voir des mauvaises herbes ici ou là.

Nous devons encore faire des efforts pour améliorer la gestion de nos déchets et tout mettre en œuvre pour en diminuer la quantité. Leur élimination et, ou leur recyclage vont nous coûter de plus en plus cher.

L'aménagement en 2019 de la phase 2 du lotissement permettra d'accueillir encore de nouvelles familles qui sont source de vitalité pour notre commune, notamment constatée au niveau des effectifs à l'école, résultante de notre politique en matière d'accession à la propriété.

J'encourage d'ailleurs tous les nouveaux arrivants à s'impliquer au niveau de la vie associative.

Mes remerciements vont cette année encore à l'ensemble des actrices et des acteurs du monde associatif toujours aussi nombreux et motivés, merci à toutes et à tous.

Remerciements également à l'ensemble de l'équipe municipale élus et agents qui font preuve d'un vrai sens de l'intérêt collectif.

J'ai une pensée pour celles et ceux pour qui cette année 2018 fut compliquée. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année 2018.

Votre Maire

Réalisations 2018

Pôle associatif

Les salles du pôle associatif sont opérationnelles. Les derniers aménagements ont été réalisés : installation de nouveaux WC, d'une rambarde ; une cour bien nivelée avec un apport de granulas.

Afin d'apporter un meilleur service, une chambre froide a été installée.

Salle de musique



Des travaux de zinguerie ont été réalisés et les murs extérieurs repeints.

L'affluence de jeunes à l'école de musique a conduit le Réveil Laïque Souprossais à recruter de nouveaux professeurs et à investir dans de nouveaux instruments. Un dossier de demande d'aide auprès du Conseil Départemental, ainsi qu'une participation de la commune ont permis de réduire la part de l'association.

Hall des sports et Salle Polyvalente



2018 a vu la fin des travaux intérieurs (SAS, portes, serrures, carrelage, bloc alarme). Financée par l'inter-association, une chambre froide a été installée dans la salle de réception à l'arrière du hall des sports. Les abords de la salle polyvalente ont été aménagés avec des terrasses bétonnées et une terrasse en bois.

Programme Zéro phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour l'ensemble des structures publiques. Souprosse s'est associée avec 6 communes du Pays Tarusate, Meilhan, Saint-Yaguen, Audon, Le leuy, Villenave et Lamothe pour l'acquisition de divers matériels qui permettent l'entretien des espaces publics avec des solutions alternatives : une désherbeuse à eau chaude montée sur une remorque,

une débrousailluse, cinq désherbeurs à gaz et une tondeuse mulching. Ces investissements d'un montant de 45 275€ TTC, sont aidés par l'agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil Départemental à hauteur de 26 600€. Le reste à charge de notre commune s'élève à 2 260€.

Sécurisation du groupe scolaire



Dans le cadre de l'adhésion de la commune de Souprosse à la convention mission Sécurisation de l'espace scolaire, divers aménagements ont été réalisés, afin d'assurer une meilleure sécurisation de l'ensemble des locaux contre d'éventuelles intrusions.

Protection des abords immédiats de l'école : Pose de plots anti-intrusion, de brises vues, installation de films occultants aux fenêtres, renforcement du portail d'entrée et achat d'un visiophone. La plupart de ces aménagements ont été réalisés par nos services techniques ou sont en cours de réalisation. Face à cet investissement chiffré à 10 000 €, le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) et le Conseil Départemental subventionnent à hauteur de 4 500€.

Lotissement Les Terrasses de l'Adour

Cette année encore, de nouvelles familles se sont installées et d'autres sont en cours d'installation. A ce jour, sur les 28 lots aménagés de la phase 1, 21 sont vendus et 2 sont réservés.

En 2019 le marché de maîtrise d'œuvre de la phase 2 va être lancé.

Afin de fluidifier la circulation dans le lotissement, il a été décidé de créer une sortie sur la Route Départementale 924, ainsi qu'un accès sur la route de Goudosse. Les travaux débiteront en avril 2019.

Construction d'une MAM

Sur un terrain de 578 m² du lotissement Les Terrasses de l'Adour, sera construite par la commune une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). d'une superficie de 184 m². Cette MAM permettra à 4 assistantes maternelles d'accueillir jusqu'à 16 enfants.

Après achèvement, elle sera mise à disposition de l'Association Mam'nège Enchanté, moyennant une compensation financière mensuelle.

Le coût global des travaux est estimé à 285 000€ TTC, financé pour partie par un emprunt de 120 000€, par une aide de l'Etat de 71 115€ et par des fonds propres.

Les travaux sont en cours pour une livraison été 2019.

École

Augmentation des effectifs encore cette année !

Quelques investissements supplémentaires ont dû être effectués afin d'améliorer le confort des enfants et des enseignants :

Fabrication et pose de brise-soleil,

Achat de mobilier supplémentaire à destination de la cantine, Location pour 3 ans, auprès de l'ALPI, d'un vidéo-projecteur interactif avec stylet destiné au Cycle 2.

Évolution des effectifs :

Effectifs 2016/2017 : 73 élèves

Effectifs 2017/2018 : 88 élèves

Effectifs 2018/2019 : 101 élèves répartis en 4 classes :

Maternelle

Petite Section : 7 élèves

Moyenne Section : 18 élèves

Dominique LAPERCHE

Cycle 1

CE1 : 12 élèves

CE2 : 15 élèves

Cécile LANSAMAN

Maternelle/CP

Grande Section : 10 élèves

CP : 16 élèves

Marie-Cécile CABE

Cycle 2

CM1 : 9 élèves

CM2 : 14 élèves

Sidonie LACOMBRE

La FORÊT communale



Dix ans après la tempête « KLAUS », les travaux de replantation de nos 17 ha de forêt communale ont débuté. Afin d'assainir et faciliter l'accès aux parcelles, 2,5 km de fossés ont été reprofilés et 7 passages busés construits par l'entreprise HOLVOET (5 680 €).

Une coupe rase de la régénération naturelle a été valorisée en bois énergie (400 tonnes). La préparation du sol et la plantation sont effectuées par l'entreprise DUPORT (17 000 €). Aujourd'hui 12 ha sont plantés, le reste se fera l'an prochain, le temps que les travaux d'assainissement aient produit leur effet.





Nouvelle arrivée dans l'équipe, **Céline QUÉNOT**, est affectée principalement aux espaces verts et à l'entretien des bâtiments communaux. Suite au départ d'Elisabeth ARANGARAY, Céline bénéficie d'un contrat à temps partiel jusqu'au 31 décembre 2018.

Nathan DOMENGER, après avoir validé son Brevet Professionnel «Travaux des aménagements paysagers», prépare un CAP maçonnerie en alternance pour une durée de 2 ans.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté de Communes du Pays Tarusate (CCPT) s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui va engendrer de nouvelles pratiques d'urbanisme. Cette initiative suppose d'une part de considérer le contexte local et d'autre part de se placer dans une perspective d'intégration des récentes évolutions législatives, notamment sur la prise en compte de l'environnement. A terme, le PLUi de la CCPT couvrira le territoire des 17 communes membres et se substituera aux différents documents d'urbanisme existants dans le PLU de Souprosse. Il servira de référence pour l'instruction de tous les permis de construire, quel qu'en soit le type et le demandeur.

Le document comprendra également une réflexion approfondie sur le volet habitat afin de répondre aux besoins de la population en termes de parcours résidentiels, de logements ou d'hébergements. Un travail d'estimation des besoins en logement a été réalisé pour définir la consommation foncière à vocation d'habitat pour les 10 prochaines années. Les études ont ainsi porté sur la croissance démographique du territoire, l'offre en logements, les différentes typologies de bourg et les formes urbaines.

Le PLUi doit afficher un projet vertueux pour le territoire, qui consommera mieux et moins de foncier agricole, naturel et forestier qu'au cours des 10 dernières années. Sur l'ensemble des 17 communes, durant la période 2008 -2017, 1 358 nouveaux logements ont été construits sur une superficie de 215 ha. A l'échelle de la Communauté de communes c'est l'équivalent de 307 terrains de football qui ont été urbanisés pour accueillir de nouvelles habitations. Dans le projet de PLUi, il a été estimé un besoin de 1 450 logements neufs pour les dix prochaines années, avec une densité moyenne plus importante que par le passé, pour urbaniser au total 152 ha, soit 30 % de moins que la dernière décennie.

Focus sur la commune de Souprosse

Bilan de la consommation foncière
sur la période 2008 -2017

- Nombre de logements réalisés : **63 logements**
- Consommation foncière à vocation d'habitat : **8,7 ha**
- **Projet de PLUi**
- Nombre de logements prévus : **91 logements**
- Consommation foncière à vocation d'habitat : **10,4 ha**

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter
le site internet **pays-tarusate.fr**,
qui est régulièrement mis à jour.

- 29 décembre 2017 : Bail à construction par la Commune au profit de la SARL EE-SOLAR dont le siège est à ORRIULE (64390) des parcelles section V n° 465 et 466 de 2 a 02 ca, sises au « Compeyron », d'une durée de 30 ans à compter rétroactivement du 28 décembre 2015, moyennant un loyer converti en la mise à disposition à titre gratuit des 2 bâtiments à couverture photovoltaïque,
- 24 septembre 2018 : Contrat d'occupation du domaine public à titre précaire au profit de Mme Émilie CLAVE, sophrologue relaxologue, d'un local professionnel du Pôle Santé pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 2018, à titre gratuit,
- 2 octobre 2018 : Convention de mise à disposition temporaire par l'AEIPL (Association d'Éducation et d'Instruction Populaire des Landes) au profit de la Commune, d'un bureau avec couloir et WC aux Salles Paroissiales, pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} octobre 2018, renouvelable une fois, moyennant un loyer de 200 € charges incluses,
- 2 octobre 2018 : Convention de mise à disposition par la commune au profit de M. Fabien PASCARD réflexologue, des mêmes locaux, pour une durée de 3 mois renouvelable une fois, moyennant un loyer mensuel de 200 €,
- 27 avril 2018 : Signature de convention de mise à disposition de locaux du Domaine Public au profit de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée de Souprosse) au Pôle associatif, 145 chemin du Pigeon, consistant en : salle d'éviscération, chambre froide, WC, cuisines, salle de convivialité, sous diverses conditions notamment relatives à l'entretien,
Une convention identique restera à signer avec le Club Bouliste Souprossais après réalisation des travaux au Boulodrome,
- Et au cours de l'année, signature de 3 ventes de terrains du lotissement Les Terrasses de l'Adour.

Rénovation de L'ancienne Poste

Deux logements T3 en duplex y seront aménagés, d'une surface d'environ 65 m² chacun. L'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) nous a permis d'intégrer le programme Régional Reno/AQT et de bénéficier ainsi d'un accompagnement financier sur les investissements permettant une économie d'énergie. Le coût global des travaux est estimé à 205 000 € TTC, financé pour partie par un emprunt de 130 000 €, une aide de la Région de 30 000 € et 45 000 € de fonds propres.

Les travaux sont en cours pour une livraison en 2019.

Données financières

Achats matériels : 8 000 € TTC

Pôle Associatif
& Salle de musique : 37 315 € TTC

Instruments de musique : 4 590 € TTC

Hall des sports
& Salle polyvalente : 17 663 € TTC

Pôle santé

Mme Émilie CLAVE, Sophrologue relaxologue est installée au Pôle santé depuis le 1^{er} octobre. Elle propose des séances découverte et des ateliers de groupe en sophrologie. Elle a pris le cabinet de M. Fabien PASCARD, réflexologue, qui s'est installé provisoirement aux salles paroissiales.

Aménagement du Boulodrome

Le projet d'extension n'ayant pu se réaliser cette année, les travaux se feront en 2019 et concerneront la construction d'un bâtiment attenant à celui existant qui comprendra : Une salle de réception avec bar, une cuisine, une salle de réunion pour le club bouliste et des sanitaires.

Une bonne partie de ces aménagements sera réalisée par les bénévoles.



DÉCES

- 1^{er} Janvier 2018 : Jean Christian BONNEAU, 62 ans, 2115, Chemin du Herrou,
- 2 Janvier 2018 : Gabriel LABAT, 94 ans, EHPAD,
- 4 Janvier 2018 : Jean Georges Lucien MOUXAUX, 94 ans, EHPAD,
- 6 Janvier 2018 : Marie-José Madeleine Émile SUZINEAU née LEDEZ, 82 ans, 3865 route de Mugron,
- 11 Janvier 2018 : Honoré DESPOUY, 98 ans, EHPAD,
- 12 Janvier 2018 : Roger BAYLE, 93 ans, EHPAD,
- 14 Février 2018 : Marie Germaine DUMAN née LAFARGUE, 79 ans, EHPAD,
- 9 Février 2018 : Éliette LESGOIRRES née MARROC, 87 ans, EHPAD,
- 6 Mars 2018 : Marie Yvette CLAVE née MARROCQ, 91 ans, 840 Route de Guirette,
- 30 Mars 2018 : Camille Marcel BAILLET, 93 ans, EHPAD,
- 1^{er} Mai 2018 : Francine Marie JACQUES née FISCHER, 67 ans, 22 Allée de Compeyron,
- 14 Mai 2018 : Jacques DUCOS, 90 ans, EHPAD,
- 15 Mai 2018 : Albert LARROQUE, 86 ans, 225 Chemin de Saint-Pierre,
- 22 Juin 2018 : Jean DARRIEUTORT, 82 ans, EHPAD,
- 26 Juillet 2018 : Catherine Pierrette TASTET née BALLION, 87 ans, EHPAD,
- 1^{er} Août 2018 : Colette Marie-Pierre DUBOURG née LONNE, 68 ans, 249 Chemin du Tuc de la Rose,
- 4 Octobre 2018 : Camille Jeanne LAGRUE née RAMAZEILLES, 89 ans, EHPAD,
- 6 Octobre 2018 : Pierre Jean Marie Émile DUFRECHOU, 97 ans, EHPAD,
- 4 décembre 2018 : Raoul Pierre DUPOUY, 87 ans, EHPAD.

NAISSANCES

- 5 décembre 2017 : Djensie Jenna ZIEGLER, fille de Sunny ZIEGLER et Jenna HELFRITT, Chemin de la Laiterie,
- 5 Décembre 2017 : Dayson Sunny ZIEGLER, fils de Sunny ZIEGLER et Jenna HELFRITT, Chemin de la Laiterie
- 20 Décembre 2017 : Océane Marina Sofia DERVAUX, fille de Alyssa DERVAUX, 859, Route de Saint Etienne,
- 1^{er} Janvier 2018 : Yvana NAGY, fille de Jozsef et Candy NAGY, 2249, route de Tartas,
- 22 Janvier 2018 : Thao SANNA, fils de Aymeric SANNA et Céline HUET, 182 rue des Ecoles,
- 5 Mars 2018 : Farys EL HARTY, fils de Saïd et Fatima EL HARTY, 45 Avenue Hagenthal le Bas,
- 22 Mars 2018 : Katell COMET, fille de Xavier COMET et Caroline SARRAUDE, 540 route du Haza,
- 7 Juin 2018 : Enora DARTIGUELONGUE DEGOS, fille de Thierry DARTIGUELONGUE et Christelle DEGOS, 1611, route de Goudosse,
- 30 Mars 2018 : Sinaya Lydie Jacqueline Pierrette GABARRE, fille de Mike et Laetitia GABARRE, 628 route de Tartas,
- 13 Juin 2018 : Lucas JABOT, fils de David et Anne JABOT, 187 Chemin du Pigeon,
- 21 Juillet 2018 : Sakina Lydie Lucie Attouch NOUAILLES, fille de Sabrina NOUAILLES, 399 Chemin d'Andiane,
- 30 Août 2018 : Gabriel Manuel POIX, fils de Samuel et Anne Laure POIX, 801, Chemin du Pigeon,
- 26 Septembre 2018 : Tina Amélia DAUDIGNAN, fille de Ulrich DAUDIGNAN et Isis LEBE, 316, Chemin de Monzon,
- 18 Novembre 2018 : Aaron Yappi BAUGARTNER, fils de Samuel BAUGARTNER et Cécilia NOUAILLES, 1755 route de Goudosse.

MARIAGES

- 21 Juillet 2018 : Kévin MASCARELL et Sabrina Nathalie BEGASSAT, 100 Allée des Arènes,
- 28 Juillet 2018 : Rolland Joseph GRIMAN et Gisèle Jeanne TATON, 1737 Chemin de Mesplet,
- 25 Août 2018 : Christian Pascal MONCAUT et Ludvine Francine VOLLERT, 302 Chemin de Nabeilhan.



La quatrième édition de la journée EDT40 a enregistré cette année encore une montée en puissance. Plus de 130 exposants de matériels agricoles allant de l'imposante moissonneuse batteuse au matériel forestier dernier cri avec une nouveauté, la présence d'une gamme poids-lourds.

Nous saluons l'implication des bénévoles de l'Inter-association qui assuraient l'intendance et de l'équipe technique municipale en charge de la logistique.

La prochaine journée EDT 40 aura lieu à Souprosse le vendredi 8 mars 2019.

Réseau communal d'IRRIGATION

Créé en 1972, rénové en 2000 et cette année remis à neuf avec plus de 500 000 € investis, financés pour 250 000€ par des aides publiques (Agence de l'eau, Région Nouvelle -Aquitaine),

le solde étant financé par les irrigants.

Ceux-ci ont fait le choix d'avoir des installations modernes dans lesquelles les nouvelles technologies ont pris toute leur place : Gestion et suivi à distance des différentes stations de pompage et de surpression, enregistrement et historisation des données de fonctionnement, télé relève des compteurs avec suivi et traçabilité des consommations, sondes tensiométriques connectées avec accès internet pour les irrigants.

Tout cela permet d'optimiser la conduite de l'irrigation, d'économiser l'eau et réduire les charges. Cette année verra également la fin de la rénovation de notre réseau enterré.

Déchets

Trophée du verre 2018

Pas de récompense pour nous cette année.

Sur 20 communes ayant participé, Souprosse se situe à la 9^{ème} place avec 15,4 kg de verre collecté par habitant. La commune lauréate a atteint 26,24 kg par habitant. Malgré les efforts et les actions de communication, les résultats sont encore insuffisants.

Tri sélectif

Certaines personnes ne se sentent toujours pas concernées par le tri sélectif :

MOINS nous trions, MOINS nous recyclons : PLUS NOUS PAYONS.



STOP, arrêtons de dénaturer notre village, notre forêt !!!

Déchets verts

La commune a mis à disposition un box pour les petits résidus de tonte et de taille des haies, mais force est de constater que cet endroit devient une petite déchetterie. Gros branchages, pots de fleurs, planches, gravats... alors soyons vigilants, respectons ce lieu si nous voulons le conserver.